

27/11/2014



JUSTICE ET PAIX - Près de la moitié de l'ensemble de la population migrante, 49%, est actuellement constituée de femmes, qui contribuent de manière remarquable au développement humain de leurs familles et au développement économique des pays d'origine, mais cela ne s'accompagne pas toujours d'un processus d'émancipation féminine. C'est de ces considérations qu'est partie la table ronde qui a marqué, mercredi 19, la deuxième journée des travaux du congrès mondial de la pastorale des migrations, en cours à l'université urbanienne.

Invitées par le Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement, deux religieuses ont apporté leur témoignage – sœur Patricia Ebegebulem, coordinatrice du réseau africain contre le trafic d'êtres humains, et la scalabrinienne Rosita Milesi, qui dirige l'institut de migration et droits humains au Brésil — ainsi que la directrice du bureau advocacy and policy de Caritas internationalis, Martina Liebsch.

Les trois intervenantes ont rappelé les fondements théologiques et pastoraux de la sollicitude de l'Eglise envers les femmes migrantes, en exhortant à mieux comprendre la situation et le rôle de ces dernières dans la société. Elles ont concordé sur le fait que tandis que, par le passé, leurs déplacements étaient liés au rapprochement familial, aujourd'hui les femmes sont les protagonistes d'une féminisation des migrations, qui comporte des aspects négatifs et positifs. D'un côté elles sont en effet des victimes de violations, d'exploitation et d'injustices, mais de l'autre elles se posent toujours davantage comme des agents fondamentaux dans le processus complexe d'intégration dans la société d'arrivée, en assurant des tâches de médiation culturelle aussi bien en famille que dans l'espace public. Elles partent – a dit sœur

Milesi — pour différentes raisons : « parce qu'elles sont vendues comme esclaves ou fuient des catastrophes naturelles ou des violences, ou bien parce qu'elles sont à la recherche d'un revenu pour aider leurs familles ou accéder à une plus grande autonomie. Impliquées dans le cadre productif, du travail externe, elles abandonnent rarement la responsabilité dans le cadre reproductif. En outre, elles s'engagent activement pour le bien-être également de ceux dont elles ont la charge, surtout lorsqu'elles sont impliquées dans des travaux domestiques, d'infirmières ou d'assistance aux enfants ».

Source: L'Osservatore Romano, 19/11/2014